

<b>Zeitschrift:</b>	Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
<b>Band:</b>	84 (1990)
<b>Artikel:</b>	Deux nouveaux évêques-élus de Lausanne, Evrard de Rochefort (1221) et Thomas de Savoie (1229)
<b>Autor:</b>	Morerod, Jean-Daniel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-130207">https://doi.org/10.5169/seals-130207</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AUFSÄTZE – ARTICLES

JEAN-DANIEL MOREROD

### DEUX NOUVEAUX ÉVÊQUES-ÉLUS DE LAUSANNE, EVRARD DE ROCHEFORT (1221) ET THOMAS DE SAVOIE (1229)

#### A propos d'une publication récente

Avec le volume d'«*Helvetia Sacra*» qui lui est consacré<sup>1</sup>, le diocèse de Lausanne vient de bénéficier d'un instrument de travail annoncé et espéré depuis longtemps: certaines contributions étaient déjà prêtes il y a plus de 20 ans. La rédaction finale a mis à jour et harmonisé le travail de sept auteurs et, selon les nouveaux principes de la collection, est en français tout ce qui devait l'être.

Le volume offre de riches informations archivistiques et bibliographiques, ainsi qu'un précis de l'histoire du diocèse et de ses institutions; il suit l'évolution des subdivisions du diocèse, de ses frontières extérieures<sup>2</sup>, de l'emplacement du siège épiscopal. Il

<sup>1</sup> Patrick Braun (éditeur), *Helvetia Sacra I*, 4, Le diocèse de Lausanne (VI<sup>e</sup> siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925), Bâle, 1988, 525 p.

<sup>2</sup> Par inadvertance, HS, 25, place Morges dans le diocèse de Genève jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

comporte une liste des paroisses du diocèse à différentes dates entre 1228 et 1983 (c'est le premier répertoire commode à être publié) et des établissements religieux; ces listes sont illustrées par des cartes.

Réussir demandait deux efforts opposés: d'une part des recherches d'archives pour établir les biographies des officiers épiscopaux et des prévôts du Chapitre; sur ce point, le résultat témoigne de beaucoup de soin et d'esprit critique (notamment dans la liste des officiaux). D'autre part, pour la biographie des évêques, il fallait un effort de synthèse d'une bibliographie surabondante: aussi n'est-ce pas un hasard si les notes prennent souvent plus de place que la notice elle-même. L'histoire épiscopale de Lausanne est si riche qu'elle en est dangereuse, tant par sa dispersion que par le nombre des erreurs consacrées qu'elle véhicule; voici maintenant l'historien en mesure de maîtriser l'accès à cette littérature traditionnelle et, ainsi, mieux à même de la vérifier.

La meilleure façon de saluer cette parution est de signaler des travaux parus après elle et d'indiquer quelques pistes; en voici, limités au Moyen Age et à l'histoire épiscopale proprement dite. C'est aussi l'occasion de présenter deux évêques-élus du XIII<sup>e</sup> siècle, ignorés des documents locaux, mais cités par des sources littéraires du temps.

## I

L'histoire des débuts du diocèse et de la localisation du siège épiscopal doit attendre beaucoup de l'archéologie. A signaler les fouilles sommaires du site de St-Martin d'Avenches, passées inaperçues malgré la découverte d'une basilique, *carolingienne* selon Hans Bögli («Bulletin de l'Association pro Aventico», 20 (1969), 70–71), mais que Hans R. Sennhauser juge du VI<sup>e</sup> siècle («Archæologia», 66 (1974), 24); nous voici ramenés à un siècle où l'évêque portait le titre d'*évêque d'Avenches*. Il conviendrait aussi de reprendre le problème de la *Notitia Galliarum* et de l'organisation de la province ecclésiastique de Besançon, à la suite des découvertes du Père de Vregille: la tradition médiévale de l'existence d'un évêché à Nyon, vivement contestée autrefois par Mgr Bes-

son<sup>3</sup>, est maintenant prouvée (Bernard de Vregille, «Hugues de Salins...», t. I, Lille, 1976, 366 et 470–471).

La «Chronique de Marius d’Avenches» a été rééditée dans un mémoire de la Faculté des Lettres de Lausanne de 1988: Justin Favrod, «Etude sur la Chronique de Marius d’Avenches»; le commentaire, qui en éclaire la composition et met en évidence une survie médiévale qu’on ne connaissait pas, a été repris dans un article: «Les sources et la chronologie de Marius d’Avenches» in «*Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*», 17/1 (1990), p. 1–22. Toujours à propos de cet évêque, on a tenté de démontrer que l’église qu’il a fondée en 587 n’était pas à Payerne («HS», 95), mais à Tours (FR), v. Othmar Perler, «L’église de Notre-Dame de Tours», in «RHEs», 69 (1975), 209–236.

La biographie de l’évêque David profiterait de l’article de Louis Dupraz, «Le capitulaire de Lothaire I<sup>er</sup>, empereur, *de expeditione contra Sarracenos facienda* et la Suisse romande (847)», in «RHS», 16 (1936), 241–293. Il est regrettable que cet article ait été négligé par l’historiographie romande alors qu’il est d’une réelle importance pour les fastes épiscopaux de Lausanne, Genève<sup>4</sup>, Bâle et Sion. Pour l’essentiel, ses conclusions ont été reprises dans l’édition récente du capitulaire<sup>5</sup>.

Pour les évêques du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, il y aurait beaucoup à tirer de l’article de Bernard de Vregille, «Besançon et Lausanne. Métropolitains et suffragants des origines au XI<sup>e</sup> siècle», in «RHEs», 82 (1988), 77–88. A sa suite, il faudrait par exemple replacer l’épiscopat de Lambert de Grandson dans le contexte du conflit pape–empereur. Evêque impérialiste, Lambert prend ensuite le parti du pape en se faisant consacrer par l’archevêque de Besançon; la réaction de l’empereur lui fait ensuite perdre son siège. Tant d’événements amènent à allonger nettement la durée de son épiscopat<sup>6</sup>. Notons à propos de cet évêque que, d’après une chronique épiscopale du XV<sup>e</sup> siècle, le privilège impérial perdu

<sup>3</sup> Marius Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion...,* Fribourg-Paris, 1906, 62–74.

<sup>4</sup> Il offre la seule mention contemporaine de l’évêque Boson, qui n’était connu que par le Catalogue de Saint-Pierre (HS I/3, 68).

<sup>5</sup> MGH, *Concilia III*, 1984, 133–139.

<sup>6</sup> Sa limitation à un an ne repose que sur la datation arbitraire, au XIX<sup>e</sup> siècle, d’un acte où apparaît son successeur.

qui le mentionne comme traître a été adressé à son successeur Conon (attesté en 1098 et 1103) par l'empereur Henri IV: per literas patentes dicti Henrici imperatoris tertii<sup>7</sup>, qui rescribit venerabili viro Canoni (!) episcopo Lausanensi, ubi revocat omnia facta per Lambertum de Grandisono tanquam malo viro<sup>8</sup>; c'est une information qui a échappé aux éditeurs des *Diplômes d'Henri IV*<sup>9</sup>.

Gilbert Coutaz a publié un regeste des actes de l'évêque Guy (1134–1143) et de son chancelier Pierre de Pont en annexe de son article «Le retour aux Archives de la Ville de Lausanne de leur plus ancien document original (21 janvier 1142)», in «RHV», 96 (1988), 31–36.

Deux mémoires de la Faculté des Lettres de Lausanne, en 1987, ont repris l'étude du monnayage épiscopal, offrant une typologie précise et un catalogage de très nombreuses pièces de deux types de monnaies anonymes des XII–XIV<sup>e</sup> siècles: Brigitte Rochat, «Les deniers à la légende *Beata Virgo*: monnaies anonymes de l'évêché de Lausanne» et Pierre Iberg, «Les monnaies anonymes des évêques de Lausanne: sept séries au *temple de bon style sur besants*». A noter aussi l'étude de Colin Martin, «Les premières frappes des évêques de Lausanne (début du XI<sup>e</sup> siècle)», in «Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles», 1 (1988), 2–9, complétée de «Notes sur le denier d'Henri II, évêque de Lausanne», ibid., 2 (1989), 1–3.

Le voyage de l'évêque Guillaume de Challant en 1422 à la diète de Nuremberg (et non pas Ratisbonne, comme l'indique «HS», 134) a fait l'objet d'un autre mémoire: Françoise Badel, «De Lausanne à Nuremberg: l'évêque Guillaume de Challant à la Diète impériale», 1988. Une édition des comptes du voyage est en préparation.

Les Constitutions synodales de Lausanne ont aussi été étudiées dans un mémoire: Dominique Reymond, «Les Constitutions synodales de Georges de Saluces. Vers une édition critique», 1989; une édition est en cours. Autre aspect de la législation et des

<sup>7</sup> Le plus souvent, comme empereur, Henri IV se nommait Henri III: MGH, DHenri IV, 1941–1978, LXXXVI.

<sup>8</sup> Jean Gremaud (ed.), *Descendance des évêques de Lausanne, de leurs faictz et gestes*, in *Mémorial de Fribourg*, 3 (1856), 348.

<sup>9</sup> MGH, DHenri IV, 554–555, N° \*416.

pratiques religieuses: Véronique Pasche, «Pour le salut de mon âme, les Lausannois face à la mort (XIV<sup>e</sup> siècle)» (*Cahiers lausannois d'Histoire médiévale*, 2), Lausanne, 1989.

L'histoire institutionnelle de Lausanne et des terres ecclésiastiques a bénéficié de plusieurs contributions importantes: Jean-François Poudret, «Un procès devant l'avoué du plaid général de Lausanne en mai 1396», in «MHDB», 45 (1988), 373–391 et Denis Tappy «Les institutions délibérantes lausannoises au Moyen Age: Plaid général, cour séculière, Etats», in «RHV», 97 (1989), 1–20. Il faudra y ajouter l'édition du *Plaict général* de St-Saphorin de 1424 par Denis Tappy, in «RHV», 99 (1991). A signaler aussi que l'étude de Pierre-Han Choffat, «La Sorcellerie comme exutoire. Tensions et conflits locaux: Dommartin 1524–1528», Lausanne, 1989 (*Cahiers lausannois d'Histoire médiévale*, 1), traite entre autres des conflits de juridiction entre l'évêque et son chapitre.

Dans un mémoire de 1989, Manuela Python, «Œuvres d'Antitus», procure une édition des œuvres d'Antitus Favre, poète de la cour d'Aymon de Montfaucon. Elles ne sont pas sans intérêt pour saisir la transformation de l'évêque en prince de la Renaissance. L'édition est en cours.

La Dispute de Lausanne, qui mit fin au catholicisme dans une part importante du diocèse, a fait l'objet d'un colloque en 1986, pour marquer son 450<sup>e</sup> anniversaire; une partie des actes ont été publiés par Eric Junod, «La Dispute de Lausanne (1536)», Lausanne, 1988 (BHV, 90). L'exposé de Roger Stauffenegger, «Besançon et la Dispute de Lausanne (1536)» est paru à part, in «Mémoires de la Société d'émulation du Doubs», n.s., 29 (1987), 137–164.

## II

L'histoire assez mouvementée des successions épiscopales à Lausanne dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle peut être enrichie grâce aux sources littéraires contemporaines; elles permettent de découvrir deux évêques-élus<sup>10</sup>. Ces élections, inabouties, éclairent de surcroît certaines tentatives de mainmise sur l'évêché de Lausanne.

<sup>10</sup> On appelle *évêque-élue* un évêque aussi longtemps que son élection n'a pas été confirmée et qu'il n'a pas été consacré; il n'exerce alors qu'une part de ses droits spirituels

## *Evrard de Rochefort*

Premier successeur de saint Dominique, Jourdain de Saxe a laissé entre autres ouvrages une «Histoire des débuts de l'Ordre des Prêcheurs», écrite entre 1232 et 1235<sup>11</sup>; il y parle assez longuement d'un archidiacre de Langres, Evrard, qui, devenu dominicain, aurait quitté Paris en sa compagnie pour l'Italie et serait mort en chemin à Lausanne, ville dont il avait refusé quelque temps plus tôt d'être l'évêque.

*88. Anno Domini MoCCoXXIo, in Bononiensi generali capitulo visum est eis, mihi officium prioratus super provinciam Lombardie primum imponere... Huic ergo capitulo minime presens interfui.*

*89. Intravit autem tunc temporis apud Parisius frater Everardus archidiaconus Lingonensis, vir multarum virtutum, opere strenuus, consilio providus; qui cum esset auctoritatis eximie, quanto latius fuerat notus in seculo, tanto plures assumpte paupertatis edificavit exemplo.*

*90. Hic mecum ituro in Lombardiam, quem tenero diligere videbatur affectu, iter arripuit, desiderans videre magistrum Dominicum, et per omnes partes Gallie et Burgundie quas mecum peragravit, in quibus ipse fuerat aliquando notissimus, Christum egenum et pauperem, in corpore suo circumferens, predicabat, tandem infirmitate corripitur et apud Lausannam, ubi aliquando fuerat electus episcopus, sed acceptare renuerat, vitam hanc erumnosam et flebilem festino quidem, sed omnino felici fine complevit.*

*91. Paululum vero antequam moreretur, cum iam certum ipsius obitum physicorum pronuntiaret sententia, sed hoc ipsum celaretur ab eo, dixit*

et temporels (Robert L. Benson, *The Bishop-elect, a study in medieval ecclesiastical office*, Princeton, 1968), ce qui posait d'importants problèmes dans un diocèse comme Lausanne, où l'évêque recevait une partie de ses droits de l'empereur – les regalia – et était seigneur temporel. Faute de pouvoir être consacré par l'archevêque de Besançon, Conon de Fénis (v. 1098–v. 1103), appartenant au parti impérial, est resté évêque-élu durant tout son épiscopat, v. Charles Roth, *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne, 1948 (MDR 3, 3), n° 16t (dorénavant cité R avec le n° de la pièce). Gérard de Rougement (1220–1221) n'a pas eu le temps d'être consacré et Jean de Cossonay ne l'a été qu'après quatre ans, le temps de trouver un compromis avec les Savoies, à qui il avait disputé le siège épiscopal; de 1240 à 1244, il s'intitule évêque-élu.

<sup>11</sup> *Libellus Jordani de Saxonia de principiis Ordinis Praedicatorum*, ed. Heribertus Scheeben, in *Monumenta historica sancti patris nostri Dominici*, II, Rome, 1935 (*Monumenta historica sancti patris nostri Dominici*, II, Rome, 1935 (*Monumenta Ordinis fratrum Praedicatorum historica*, 16), cité «Libellus»; pour la date de composition, v. 22.

*mibi: «Si moriturus sum medicorum iudicio, quare mihi non dicitur? Celetur ab eis mors, quibus mortis est amara memoria. Ego morte non terreor. Nihil ei timendum qui, si terrestris domus huius misere carnis subruitur, domum non manufactam eternam in celis felici commutatione consolatus exspectat.» Defunctus est igitur, commendans ibidem terre corpusculum, spiritum creatori. Felicis autem defunctionis eius hoc mihi laudabile fuit indicium, quod in exitu spiritus eius, cum me ad dolorem cordis et turbationem spiritus crederem excitari, quadam e contra devotione atque iucunda sum hilaritate perfusus, ut iam minime flendum eum, qui migrasset ad gaudia, testimonio conscientie commonerer.*

92. *Interim apud Bononiam magister Dominicus, appropinquante sue peregrinationis termino, cepit graviter egrotare...<sup>12</sup>*

La mort d’Evrard peut être datée avec précision: elle survint durant le voyage qui amenait Jourdain de Saxe de Paris en Italie. Ce dernier venait alors d’être désigné comme prieur de Lombardie lors du Chapitre général de Bologne (c. 88), qui s’était déroulé début juin 1221<sup>13</sup>. Nous savons par ailleurs qu’elle est contemporaine de l’agonie de saint Dominique (c. 92), qui est mort le 6 août 1221<sup>14</sup>.

L’histoire d’Evrard figure chez un autre chroniqueur dominicain, Gérard de Frachet<sup>15</sup>, mais tous ses renseignements viennent de Jourdain. Il faut donc considérer le «Libellus» comme notre unique source, au demeurant parfaitement autorisée, puisque écrite dix ans seulement après les faits, par un témoin direct de surcroît. Si le dominicain Evrard est donc bien attesté, il reste à le retrouver dans les sources de deux diocèses: Langres où il aurait été archidiacre, et Lausanne dont il aurait pu être l’évêque.

Il y a bien un Evrard archidiacre à Langres avant 1221: Evrard de Rochefort qui apparaît à plusieurs reprises dans le «Grand

<sup>12</sup> Libellus, c. 88–92, p. 67–69. La mort d’Evrard à Lausanne est encore mentionnée au c. 110, p. 77: *Itaque defuncto apud Lausannam ut dictum est fratre Everardo, ego procedens Lombardiam intravi, iniunctum mihi per illam provinciam ministerium peracturus.*

<sup>13</sup> Marie-Dominique Vicaire, Histoire de saint Dominique, t. 2, Paris, 1982, 307.

<sup>14</sup> Vicaire, 318.

<sup>15</sup> Gérard (+ 1271) reprend explicitement Jourdain dans sa Vie des frères et résume les faits dans sa Chronique; Gerardi de Fracheto Vitae fratrum Ordinis Predicotorum nec non Chronica Ordinis ab anno 1203 usque ad 1254, ed. B. M. Reichert, Louvain, 1896, 249 (Vie) et 326 (Chronique).

Cartulaire du Chapitre»<sup>16</sup>. Fils de Simon de Bricon-Rochefort, il confirme, avec sa mère et ses frères et sœurs, une donation de son père en 1190<sup>17</sup>; à cette date, il n'a apparemment pas de statut ecclésiastique et, quatrième de cinq fils, doit être très jeune. Attesté de 1211<sup>18</sup> à 1220<sup>19</sup> comme chantre du Chapitre de Langres, il devient archidiacre du Dijonnais après mars 1220<sup>20</sup>. Il est mort avant mars 1222<sup>21</sup>, près d'un 14 août<sup>22</sup>.

Les données que nous avons sur le frère Evrard et l'archidiacre Evrard sont donc compatibles et nous n'en ferons désormais qu'un seul personnage<sup>23</sup>, même si les sources langroises ne font mention ni de son passage chez les dominicains, ni de son élection refusée à Lausanne. Ajoutons qu'à notre connaissance aucune source lausannoise ne mentionne Evrard<sup>24</sup>.

Quelle date attribuer à son élection? Il faut la placer avant la mi-août 1221. En effet, Evrard de Rochefort est mort avant mars 1222; le «Libellus» permet de préciser qu'il s'agit de l'été 1221 et l'obituaire du chapitre de Langres du 14 août ou à peu près. Les vacances à considérer ne sont pas nombreuses. En effet, à en juger par l'acte de 1190, Evrard ne doit pas être mort âgé; il est donc

<sup>16</sup> Je dois de nombreux renseignements à son éditeur, Hubert Flammarion, *Le Grand Cartulaire du Chapitre cathédral de Langres (XIII<sup>e</sup> siècle)*, Metz 1980 (thèse dactyl.), que je remercie de son obligeance. L'édition définitive paraîtra prochainement.

<sup>17</sup> Flammarion, t. II, 548, n° 135.

<sup>18</sup> Flammarion, t. II, 683, n° 240.

<sup>19</sup> Flammarion, t. II, 661, n° 221.

<sup>20</sup> Il est cité comme archidiacre après sa mort (v. note suivante) et son prédécesseur est encore en charge en mars 1220: Flammarion, t. I, 118.

<sup>21</sup> Flammarion, t. II, 483, n° 92: secundum testamentum et ordinationem Ebrardi de Rochefort, quondam archidiaconi Divionensis...

<sup>22</sup> Obituaire du chapitre de Langres (Lemaître, n° 205): *19 kal. sept. Ipso die commemo-ratio obitus Ebrardi de Ruppeforti, canonici Lingonensis, pro cuius anniversario data est capitulo quarta pars molendini de Vesignes* (communiqué par H. Flammarion).

<sup>23</sup> L'identification est le fait de Flammarion, t. I, 118. La bibliographie ancienne mêlait des faits concernant plusieurs Evrard ayant siégé au Chapitre de Langres dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle: M. B. Guenin, Aux temps primitifs de l'Ordre. Evrard, archidiacre de Langres, in *L'Année dominicaine*, 57 (1921), 466–74 et *Dictionnaire de biographie française*, t. 13, 1975, 303.

<sup>24</sup> Si les sources lausannoises l'ignorent, Evrard apparaît vaguement dans la bibliographie locale. Le compte rendu de la séance du 14 novembre 1889 de la Société d'histoire du canton de Fribourg, publié dans les Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 6 (1899), 293, résume une communication du Père Apollinaire «Deillon»: elle prêtait à un *bienheureux Bérard* ce que nous savons d'Evrard. Maxime Reymond, *Les Dignitaires de l'Eglise Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, Lausanne, 1912 (MDR 2,8), 29 et 269–70, reprend la note des Archives.

impossible de remonter plus haut que le long épiscopat de Roger de Vico-Pisano (1178–1212). La succession de ce dernier a été réglée en 5 jours (8–13 janvier 1212)<sup>25</sup> au sein du Chapitre de Lausanne, ce qui ne laisse guère le temps à l'élection, puis au refus de quelqu'un qui n'appartenait pas au Chapitre de Lausanne. Il en va de même pour la succession suivante; mort le 13 juillet 1220, l'évêque Berthold de Neuchâtel est remplacé par le doyen de St-Etienne de Besançon, Gérard de Rougemont, dès le 24.

Seule peut donc entrer en compte la succession de Gérard, proposé quelques mois plus tard pour le siège archiépiscopal de Besançon; le 30 janvier 1221, le pape Honorius III charge les évêques de Langres et de Troyes de régler la question. Ils le font le 26 mars 1221 en permettant à Gérard de choisir Besançon. Le siège de Lausanne est donc vacant et l'élection de Guillaume d'Ecublens a lieu le 16 avril: c'est juste auparavant qu'il faut placer l'élection refusée d'Evrard<sup>26</sup>: non seulement, c'est la seule vacance assez longue pour rendre l'affaire plausible, mais la présence de l'évêque de Langres comme juge-délégué du pape permet de comprendre pourquoi on a recouru à un dignitaire de ce diocèse.

On pourrait s'étonner de la précipitation des événements: encore chantre du Chapitre en janvier 1220, Evrard aurait eu le temps, en une vingtaine de mois, de devenir archidiacre, de refuser le siège de Lausanne, d'entrer à Paris dans l'Ordre des Prêcheurs, d'enthousiasmer ses nouveaux frères et de venir mourir à Lausanne... C'est pourtant plausible: son activité comme doyen du Dijonnais a dû être extrêmement courte; en effet, on n'a pas retrouvé d'acte passé en son nom<sup>27</sup> ni de mention autre que posthume de sa charge. Par ailleurs, le «Libellus» traduit le désarroi de Jourdain («turbationem spiritus», c. 91) devant la mort si rapide («Vitam hanc erumnosam et flebilem festino quidem, sed omnino felici fine complevit», c. 90) d'un nouvel élément aussi prometteur; et surtout Jourdain place l'entrée d'Evrard chez les dominicains à l'époque du Chapitre général de Bologne, soit quelques mois avant sa mort (c. 89).

<sup>25</sup> Les données concernant les élections sont toutes tirées de biographies d'évêques d'HS.

<sup>26</sup> C'était aussi la conclusion de Flammarion, I, p. 118.

<sup>27</sup> Communication d'H. Flammarion.

Ainsi Evrard n'a-t-il été que très peu de temps archidiacre et dominicain: «vie tracassée» dit Jourdain. Son élection au siège de Lausanne coïncide avec son changement de vie. Il est difficile de dire si l'épiscopat lui fut offert pour le détourner d'un ralliement aux dominicains qui allait faire du bruit ou si l'idée de son élévation le plongea dans une crise morale. On peut choisir cette dernière explication: selon Jourdain, Evrard tint à se montrer humble prêcheur et pauvre dans les régions où il avait été puissant (c. 90).

Par ailleurs, l'élection refusée d'Evrard de Rochefort est un épisode des tentatives de contrôle du siège de Lausanne par l'épiscopat bourguignon: s'il avait accepté, Evrard aurait été le quatrième évêque en un siècle à être issu de la Bourgogne<sup>28</sup>. Cela ne se produira plus après 1221; toutefois, en 1240, l'évêque de Langres jouera encore un grand rôle dans l'éviction de Philippe de Savoie au profit de Jean de Cossonay.

### *Thomas de Savoie*

Le second dossier d'élection manquée est beaucoup plus simple à exposer, il est certainement aussi d'une portée bien plus grande. On savait par la «Chronique» du prévôt Conon d'Estavayer, insérée dans son Cartulaire du Chapitre de Lausanne, que la succession de l'évêque Guillaume d'Ecublens, mort en 1229, n'avait pu être réglée par le Chapitre; après deux ans de division, le pape Grégoire IX avait imposé saint Boniface de Bruxelles:

*Post eum, sicut nec novum, nec quandoque mirabile, vota plurium in duo separari: orta in capitulo discordia, duo fuerunt electi, et duravit contentio per duos annos. Tandem dominus Gregorius papa dedit ecclesie Lausannensi in episcopum dominum Bonefaci...<sup>29</sup>*

Conon ne nous donne pas le nom des deux élus et l'affaire restait mystérieuse. Or, un passage de la chronique d'Aubry de

<sup>28</sup> Guy de Maligny (1134–1143), Landry de Durnes (1160–1178), Gérard de Rougemont (1220–21). Le rôle de Langres, qui n'appartenait pas à la province de Besançon est récent; les évêques cités ci-dessus venaient tous de la métropole.

<sup>29</sup> R 16c'.

Trois-Fontaines pour l'année 1232 donne sans doute la clef de cette crise. On y parle de la carrière ecclésiastique des fils du comte Thomas de Savoie, à propos de l'élection de Boniface de Savoie<sup>30</sup> – son prénom n'est pas mentionné – au siège de Belley.

*Mortuo Belicensi episcopo Bernardo, eligitur unus filiorum comitis Thome de Sabaudia; qui comes eodem anno decessit<sup>31</sup>. Alter namque filiorum eius, nomine Guillelmus, iam erat Valentie electus; tertius autem Thomas archidiacaonus iam erat cassatus de episcopatu Lausanensi<sup>32</sup> et archiepiscopatu Lugdunensi<sup>33</sup>.*

Seul Thomas, le troisième fils mentionné, nous intéresse ici; il est bien connu: c'est le futur comte de Flandres. On le savait prévôt de Valence<sup>34</sup> et chanoine de Lausanne<sup>35</sup>, mais sa presque élection à Lausanne a été oubliée<sup>36</sup>.

Nous sommes donc en présence d'un premier essai – avant celui de Philippe de Savoie en 1240 – de mainmise savoyarde sur l'Eglise de Lausanne. Elle avait été préparée par l'entrée successive de Thomas et de Pierre de Savoie au Chapitre en 1224 et 1226<sup>37</sup>. Comme celle de 1240, il semble bien que l'affaire, d'abord bien menée, ait échoué dans un second temps. En 1240,

<sup>30</sup> Il importe de bien distinguer Boniface de Bruxelles, évêque de Lausanne, et Boniface de Savoie, évêque de Belley. C'est une telle confusion qui amène André Perret, Le comte Pierre II de Savoie. L'expansion savoyarde et l'alliance anglaise au XIII<sup>e</sup> siècle, in *La Revue savoisienne*, 123 (1983), 101, à faire de Boniface de Savoie un éphémère évêque de Lausanne entre 1231 et 1233.

<sup>31</sup> Le comte Thomas est mort le 1<sup>er</sup> mars 1233, ce qui entre dans l'année 1232 selon le style de l'Annonciation suivi par cette chronique.

<sup>32</sup> L'un des deux manuscrits les plus anciens a *Lausensi vel Lausanensi*; il ne peut toutefois s'agir que de Lausanne.

<sup>33</sup> MGH, SS 23, 930, ao 1232.

<sup>34</sup> Eugene L. Cox, *The Eagles of Savoy. The House of Savoy in Thirteenth-Century Europe*, Princeton, 1974, 15 et 51–52.

<sup>35</sup> Reymond, *Dignitaires*, 450; v. n. 36.

<sup>36</sup> La *Gallia Christiana* avait pourtant mentionné son élection manquée tant à Lausanne (t. 15, Paris 1860, col. 357), qu'à Lyon (t. 4, Paris 1876, col. 140). Jean Beyssac, *Les membres de la Maison de Savoie au Chapitre de Lyon. Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise de Lyon*, Lyon, 1911, 8–9, commente le passage d'Aubry.

<sup>37</sup> Thomas est chanoine lors de la répartition des prébendes du 6 mars 1224 (R 692); Pierre est cité pour la première fois comme chanoine le 24 novembre 1226 (R 750); leur place dans la liste des chanoines montre qu'ils sont entrés au Chapitre très peu de temps avant leur première apparition.

Philippe aura derrière lui la majorité<sup>38</sup> du Chapitre qui l'a élu et, pourtant, sera victime de quelques chanoines qui sauront s'allier à l'archevêque de Besançon et à l'évêque de Langres, commis par le pape pour diriger l'élection. Pour 1229, nous sommes moins bien renseignés, mais une aventure semblable est vraisemblable: en effet, le Chapitre avait désigné comme administrateur temporel et spirituel Pierre de Savoie, le frère de Thomas. Ce choix étant intervenu tout au début de la vacance (le 6 avril 1229<sup>39</sup>, alors que l'évêque était mort le 23 mars), il est bien le signe que le Chapitre était majoritairement favorable à Thomas. On trouverait un indice supplémentaire dans la formulation de la chronique d'Aubry: «iam cassatus» implique bien qu'il y a eu une élection, cassée par la suite.

Thomas de Savoie se retira sans doute du Chapitre après sa défaite<sup>40</sup>. Pierre y demeura encore quelques années<sup>41</sup>; il avait malgré tout su garder l'administration du diocèse durant toute la vacance<sup>42</sup>.

Cette élection manquée de Thomas est à verser au dossier des débuts de l'emprise savoyarde sur la région de Lausanne<sup>43</sup>. Les

<sup>38</sup> Le Chapitre de Lausanne avait 30 chanoines, 29 lorsque le siège épiscopal était vacant, puisque l'évêque y avait une prébende de droit. 16 chanoines ont élu Philippe (R 17l), 8 Jean de Cossenay (R 17n). Si l'on retranche Jean de Cossenay, qui était chanoine, il reste quatre choix que nous ignorons.

<sup>39</sup> R 784.

<sup>40</sup> Il n'avait guère siégé au Chapitre: il n'est attesté que deux fois (R 750 et 764) avant 1229 (en 1224 v. n. 37 et le commentaire de l'éditeur – il était sans doute absent). Son absence dans les actes du Chapitre après la crise ne serait donc pas un indice décisif de retrait, s'il n'y avait pas la liste des prébendes de 1233 où il ne figure pas (R 835). Thomas réinterviendra l'an suivant à Lausanne, comme arbitre entre la ville et l'évêque Boniface: Sources du droit suisse, VD, BI, Aarau, 1977, 513, n° 300; il n'est alors plus clerc.

<sup>41</sup> Pierre est constamment absent; il ne figure qu'une fois parmi les chanoines garants d'un acte du Chapitre (R 750 en 1226); mais il est encore prébendier lors de la répartition de 1233 (R 835e).

<sup>42</sup> *Sublato autem de medio domino Vullermo bone memorie episcopo, C. prepositus et capitulum commiserunt amministrationem episcopatus integre, tam temporalia quam spiritualia, P. filio comitis Sabaudie, qui erat prepositus Augustensis. Ille tenuit administrationem episcopatus integre circa biennum, et commisit claves quando sibi placuit... et hec usque ad adventum domini episcopi Bonefacii* (R 17g).

<sup>43</sup> Ainsi, un conflit impliquant la Savoie entre 1229 et 1231 pour le contrôle de l'Eglise de Lausanne offrirait une explication au préambule de la charte de transfert du bourg de Saint-Prex en 1234: *Capitulum Lausannense, nec debens, nec potens diucius sustinere rapinas, incendia, verbera, oppressiones, violencias, iniurias que fiebant sepissime ab hiis de ultra lacum et ab aliis malefactoribus in villa Sancti Prothasii...* (R 330).

circonstances des défaites successives de Thomas et de Philippe permettent une étude précise des résistances rencontrées et de leur insertion dans un jeu diplomatique plus large: défiance de l'épiscopat bourguignon, arbitrages de la papauté<sup>44</sup>. Par ailleurs, il est remarquable que la Savoie ait pu s'assurer l'appui de la majorité du Chapitre bien avant d'être réellement puissante dans le Pays de Vaud; que cette majorité ait échoué n'y change rien.

<sup>44</sup> Cox, 81–95.